

DELIBERATION SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF 2019
--

Séance ordinaire du vendredi 6 mars 2020

Nombre de membres en exercice 9

Nombre de membres présents 6

Nombre de suffrages exprimés 7

Abstention(s) ϕ

VOTES
Pour :
Contre :

2020/007

Date de convocation : vendredi 28 février 2020

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Le Maire Adjoint
 délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2019
 dressé par Le Conseil Municipal après s'être fait présenter le budget primitif,
 le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	47 352.37			273 262.52	47 352.37	273 262.52
Opérations exercice	128 908.08	113 573.55	52 926.37	131 560.79	181 834.45	245 134.34
Total	176 260.45	113 573.55	52 926.37	404 823.31	229 186.82	518 396.86
Résultat de clôture	62 686.90			351 896.94		289 210.04
Restes à réaliser						
Total cumulé	62 686.90			351 896.94		289 210.04
Résultat définitif	62 686.90			351 896.94		289 210.04

2. Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4. Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents et représentés :

CHIVA François, CHIVA Nadine, LOUVET Marc, RAMOS Cécile, RICHOU David, SANDRES Mireille

pour le Maire FAURE Robert donne procuration à Mme CHIVA Nadine

Acte rendu exécutoire après dépôt en

Sous Préfecture le 12/03/20

Notification du 13/03/20

REÇU A LA
 SOUS-PREFECTURE
 DE LIMOUX LE

12 MARS 2020

